

Message à tous les <u>éleveurs</u> et <u>intervenants</u> du secteur porcin du Québec AVIS DE VIGILANCE CONCERNANT LA PESTE PORCINE AFRICAINE (PPA)

L'EQSP vous propose deux nouveaux messages sur la peste porcine africaine (PPA). Le message d'aujourd'hui fait le point sur la propagation mondiale de la maladie.

Situation en Chine et en Asie

Il y a déjà un an que la peste porcine africaine a été introduite en Chine et, à ce jour, a eu des impacts catastrophiques sur leur secteur porcin. En effet, bien que les autorités chinoises n'aient officiellement déclaré que 154 cas à ce jour, la réalité sur le terrain est bien différente. Au cours des derniers mois, diverses sources d'information ont démontré que la maladie a eu des effets majeurs sur le secteur. Avant le début de la crise, le cheptel était estimé à 440 millions de porcs pour une production annuelle de près de 690 millions. Dans son dernier rapport trimestriel, la Rabobank estime que le cheptel porcin chinois a diminué de 40% depuis un an et que cette diminution pourrait atteindre 50% d'ici la fin 2019. La production annuelle pourrait décroître de 25% en 2019. Le prix du porc a augmenté de 40% entre juillet 2018 et juillet 2019. Durant la même période, les importations de porc ont augmenté de 41%. Toujours selon la Rabobank, la consommation aurait diminué de 10-15% durant la même période.

À la suite de l'introduction de la PPA en Chine, la maladie a été rapportée dans six autres pays d'Asie du sud-est depuis le début 2019: en Mongolie le 9 janvier, au Vietnam le 19 février, au Cambodge le 3 avril, en Corée du Nord le 30 mai, au Laos le 20 juin et au Myanmar le 14 août dernier. Au Vietnam, la maladie s'est rapidement propagée à l'ensemble du pays qui a un cheptel porcin estimé à 30 millions de porcs. Les autorités du pays ont déclaré récemment qu'environ 4 millions de porcs sont morts de la maladie ou ont été dépeuplés pour son contrôle.

Situation en Europe

La situation en Europe est aussi préoccupante, mais avec une progression plus lente de la maladie; les impacts n'ont pas l'ampleur de ce qui est rapporté en Asie. À la suite de l'introduction de la PPA en Hongrie et en Bulgarie en avril et août 2018 respectivement, la PPA avait été détectée chez des sangliers sauvages en Belgique en septembre de la même année. Des 3563 sangliers analysés au 5 août 2019, 826 se sont avérés positifs. Aucun troupeau domestique n'a été infecté en Belgique, mais les zones de contrôle ont été agrandies à plus d'une reprise depuis les premiers cas déclarés. En 2019, deux nouveaux pays européens ont rapporté des cas de PPA chez des porcs domestiques soit la Slovaquie le 25 juillet et la Serbie le 11 août.

Depuis le début de cet épisode mondial en Géorgie en 2007, le cheptel porcin et/ou de sangliers sauvages de 24 pays ont été infectés dont 16 en Europe et 8 en Asie. À ce jour, seule la République Tchèque a réussi à éradiquer la maladie de sa population de sangliers. Il n'y avait eu aucun cas chez des porcs commerciaux. La Belgique, qui est dans la même situation, semble sur la bonne voie de réussir l'éradication de la PPA malgré les défis importants que cela représente. Cependant, de façon générale en Europe, la maladie



continue de migrer graduellement vers l'Ouest menaçant les plus gros pays producteurs de porcs tels que l'Allemagne, le Danemark, les Pays-Bas, la France et l'Espagne.

Si les sangliers sauvages infectés sont un facteur important de migration terrestre de la maladie, les voyageurs internationaux transportant illégalement des produits du porc contaminés avec le virus sont la menace la plus importante d'introduction de la PPA dans de nouveaux pays. Plusieurs pays ont saisi à ce jour de tels produits (ex. saucissons) par des personnes voyageant par avion ou par bateau. Parmi ces pays non infectés on retrouve Taiwan, la Corée du Sud, la Thaïlande, le Japon, l'Australie et plus récemment l'Irlande du Nord et les Philippines.

Le message de demain fera le point sur les mesures de prévention et de préparation prises à ce jour au Canada et au Québec contre la menace de la PPA.